VENTES A L'ENCAN.

Denis & Danziger.

ANNONCE JUDICIAIRE.

LE COTTAGE DOUBLE BIEN BATI,

Nos 1014 ET 1016 RUE MIRO,

Entre les rues St-Philippe et Ursulines.

Succession de Mme Charlotte Hespe.

No 63,072—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans

PAR DENIS & DANZIGER—H. H. Hodgson, Encanteur—Bureau, No 134 rue Carondelet—MARDI, le 27 novembre 1900 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'encan public, en vertu d'un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la susdite Cour, Division D, daté 23 octobre 1900, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Le cottage double en bois bien bâti, Nos 1014 et 1016 rue Miro entre les rues St Philippe et Ursulines, contenant de chaque côté quatre chambres, office, citerne et hangar et le lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Second District de cette ville dans l'îlet borné par les rues St Philippe, Ursulines, Galvez et Miro, désigné par le No 8 sur un devis déposé avec E. Gottschalk, ancien notaire, comme devis No ..; ledit lot mesurant d'après ledit devis, 32 pieds 10 pouces et 3 lignes de face sur la rue Miro, 30 pieds 9 pouces 5 1/8 lignes de largeur dans le fond et 132 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

La maison est en bon état, à proximité des écoles, marchés, lignes de chars et est un placement de bon rapport.

Conditions—Comptant, et l'acquéreur payant les taxes d'Etat de 1900, 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication.

Acte de vente, incluant les timbres du revenu intérieur des Etats Unis, pardevant Edward Dinkelspiel, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Dinkelspiel & Hart, avocats.

27 oct—27 28—nov 4 11 18 25 à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUPERBE

DEMI ILET DE TERRE,

Rues LESSEPS, Villeré, Urquhart et Pelagie.

Succession de Pauline Mayer, femme décédée de Joseph Stephany.

No 62,181 Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER—H. H. Hodgson, Encanteur—Bureau No 134 rue Carondelet—MARDI, 13 novembre 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, entre les rues Baronne et Carondelet, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 27 septembre 1900, de l'Hon. Fred D. King, juge de la susdite cour, Division B, agissant pour l'Hon. John St-Paul, juge de ladite cour, Division D, absent en congé, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain demi ilet de terre dans le Troisième District de cette ville, borné par les rues Pelagie, Villeré, Urquhart et Lesseps et mesurant 342 pieds 7 pouces et 4 lignes de face sur la rue Lesseps par une profondeur de 138 pieds 10 pouces et une demi ligne de profondeur et face sur chacune des rues Villeré et Urquhart le tout plus ou moins; une bonne occasion pour le placeur ou spéculateur d'acheter une propriété certaine d'augmenter en valeur.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance à un crédit de un et deux ans en billets de l'acquéreur ou des acquéreurs portant 8 pour cent d'intérêt par an et garantis par hypothèque et privilège de vendeur sur la propriété vendue, l'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurités. L'acquéreur ou les acquéreurs assument toutes les taxes de 1900 et payant pour les timbres requis du Revenu Intérieur des Etats-Unis en dessus et en plus du prix de l'adjudication. Dix pour cent comptant au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant F. J. Dreyfous, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.

13 oct—13 14 21 28—nov 4 11 à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE SIMPLE

1338 ELMIRE, entre les rues URQUHART et VILLERE.

SUCCESSION DE HENRY KING.

No 63,060—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER—H. H. Hodgson, Encanteur—Bureau No 134 rue Carondelet—MARDI le 13 novembre 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 1er octobre, de l'Hon. Fred D. King, juge de la susdite Cour, Division B, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de ladite Cour, Division A, absent en congé, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Villeré, (autrefois Girod), Urquhart, Désiré et Elmire, désigné par le No 2, sur un devis fait par C. Lucas Lewis, député voyer de ville, daté le 24 avril 1897, et annexé à un acte passé pardevant F. D. Charbonnet, notaire, le 4 mai 1897, et mesurant d'après ledit devis 31 pieds de face à la rue Elmire sur 120 pieds 7 pouces de profondeur. les améliorations comprenant un joli cottage simple contenant 3 chambres, hangar, etc., et est connu par le No 1338 rue Elmire.

Conditions—Comptant et l'acquéreur assumant les taxes dues et exigibles en 1900, en plus et au dessus du prix de l'adjudication, payant également la partie inexpirée de la police d'assurance, 20 pour cent comptant au moment de l'adjudication. Acte de vente, incluant les timbres du Revenu Intérieur des Etats Unis, pardevant Antoine Doriocourt, notaire, aux frais de l'acquéreur.

13 oct—13 14 21 28—nov 4 11 à date

Macon&Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE SIMPLE

Dans un bon voisinage

2117 rue Perdido.

PAR MACON & KERNAGHAN, W. A. Kernaghan encanteur.—Bureau 138 rue Carondelet, JEUDI, 6 décembre 1900 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre daté le 15 octobre 1900, de l'Honorable W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, en la succession de Mattew Swords, No 59,010 du dossier de ladite Cour, la propriété ci-après décrite à savoir:

Le cottage en bois No 2117 rue Perdido, dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Perdido, Gravier, Galvez et Johnson, contenant galerie et deux chambres, et dans le fond une autre bâtisse en bois contenant deux chambres, hangar, cuve, etc. Le lot de terre est désigné par le No 5 de l'îlet No 25 borné comme il précède, mesurant 29 pieds 6 pouces de face à la rue Perdido sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles d'après le plan par C. A. Hedin, déposé en l'étude de J. R. Beard et après en l'étude de James Graham, anciens notaires, d'après le plan No 104, près des lignes de chars, marchés, églises et écoles.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en un crédit de un et deux ans pour billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès pour enforcer la collection des billets. Les améliorations devront être assurées et la police transférée au porteur ou porteurs des billets et l'acquéreur devant assumer les taxes dues et exigibles en 1900 en plus et au-dessus du prix de l'adjudication. 10 pour cent comptant du prix d'achat requis au moment de la vente.

Acte de vente pardevant J. J. Wonf[illegible], notaire incluant les timbres du Revenu, aux frais de l'acquéreur.

4 nov—4 11 18 25—déc 2 6

Le meilleur

SIROP POUR LA TOUX ET LA COQUELUCHE

D'ANGELL

Pour la Toux, les Rhumes, Bronchites Coqueluche et tous les maux de gorge.

Prix, 25 et 50 cents.

En vente dans toutes les pharmacies

1 nov 1900—1 an

VENTES A L'ENCAN.

Louis A. Richards.

MARDI, 27 NOVEMBRE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente en Partage DE Propriétés de choix, de valeur et rémunératives du Deuxième District

No 2027 rue Dumaine

Nos 2323-2327 rue Dumaine.

Nos 2323-2325 rue Ste-Anne.

Nos 814-816 rue Tonti.

Nos 818-820 rue Tonti.

Nos 822-824 rue Tonti.

Nos 2328-2330 rue Ste-Anne.

Nos 2401-2403 rue Dumaine coin Tonti.

No 2549 rue Dumaine et No 902 rue Dorgenois, au coin.

No 910 rue Dorgenois.

Veuve Daniel Becker et al vs F. J. A. Becker.

Dossier No 63,257 Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division B

PAR LOUIS A. RICHARDS, Encanteur—Bureau No 707 rue Commune,—MARDI, 27 novembre 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières (des Encanteurs) Nos 840 et 842 rue Commune, près Baronne, en vertu de et conformément à un jugement rendu et signé en cour ouverte le 23 octobre 1900, par l'Hon. Fred. D. King, juge de la de la susdite Cour, et dans l'affaire ci-dessus intitulée, à l'enchère publique, sera vendu les propriétés ci-après décrites, à savoir:

1° Un certain lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'îlet No 255 borné par les rues Dumaine, St Philippe, Prieur et Johnson, lequel lot est désigné par le No 65 sur un plan de L. H. Pilié, voyer, annexé à un acte de M. V. Déjan, notaire, daté le 23 juillet 1883 et commence à une distance de 81' de l'encoignure de la rue Johnson et mesurant 19' 4" 1"' de face à la rue Dumaine, 47' 0" 2"' de largeur sur la ligne du fond, 106' 6" 7"' lignes de profondeur sur la ligne de division du lot No 66 et 112' 10" 7"' sur l'autre ligne de division, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, désigné par le No 2027 rue Dumaine. Les améliorations comprennent un cottage simple en bois couvert en ardoises, contenant galerie sur le devant, quatre trois chambres, hangar, citerne etc.

2° Un certain lot de terre situé dans le même district, ilet No 294 borné par les rues Dumaine, St Philippe, Miro et Tonti, lequel lot commence à une distance de 168' de l'encoignure de la rue Miro, et mesurant 32' de face sur la rue Dumaine par 136' 6" 5"' de profondeur et est désigné par la lettre A sur un devis par Edgar Pilié, voyer, daté le 15 août 1900, annexé à un acte de M. C. Soniat, notaire daté le 5 octobre 1900, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, désignées par les Nos 2323 et 2327 Dumaine, étant la moitié la plus près de la rue Tonti d'une portion de terre acquise par F. A. Siener de F. A. Siener Jr., par acte de M. T. Ducros, daté le 12 juin 1885. Enr. B. T., livre 123. p. 343.

Les améliorations consistent en un cottage double en bois couvert en ardoises, contenant de chaque côté trois chambres et cuisine, hangars, citernes, etc., allées sur les côtés et banquette pavée.

3° Un certain lot de terre situé dans le même District ilet No 295 borné par les rues Ste-Anne, Dumaine, Miro et Tonti lequel lot mesurant 33' de face à la rue Ste Anne sur 110' 0" de profondeur et est désigné par le No 4 sur un devis de Bazin et Roche, daté le 30 avril 1849, déposé dans le bureau de O. De Armas, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent désignées par les Nos 2323 et 2325 rue Ste-Anne.

Les améliorations consistent en un cottage double en bois couvert en ardoises, contenant de chaque côté trois chambres et cuisine, hangars, citerne de chaque côté, allées sur les côtés et banquette pavée.

4° Un certain lot de terre situé dans le même district et ilet sus-mentionnés et mesurant 30' 9" de face à la rue Tonti 30' 7" 7"' de largeur sur la ligne du fond sur une profondeur de 148' 10" et 1 1/2"', et est désigné par le No 24 sur le même plan de Bazin et Roche; ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, désignées par les Nos 814 et 816 rue Tonti; acquis par F. A. Siener de veuve O. Guérin par acte de A. Barnett, daté le 20 mai 1864, Enr. B. T. livre 88, p. 104.

Les améliorations consistent en un cottage double en bois, couvert en ardoises, contenant de chaque côté trois chambres et cuisine, hangars, citernes, etc.

5° Une certaine portion de terre située dans le même district et ilet sus-mentionnés, mesurant 30' 9" de face à la rue Tonti 30' 7" 7"' de largeur sur la ligne du fond et 148' 6" 1 1/2"' de profondeur, et est désigné par le No 25, sur le même devis de Bazin et Roche, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, désignées par les Nos 818 et 820 rue Tonti acquis par F. A. Siener de Michel Brignonne par acte de Edward Barnett, daté le 2 décembre 1868, Enr. B. T. livre 94 p. 356. Les améliorations consistent en un cottage double en bois couvert en ardoises contenant de chaque côté trois chambres et cuisine, hangars, citerne etc.

6° Une certaine portion de terre située dans le même district et ilet susmentionnés, mesurant 30' 9" de face sur la rue Tonti, 30' 7" 6"' de largeur sur la ligne du fond et 148' 10" 1 1/2"' de profondeur et est désigné par le No 26 sur le même devis de Bazin et Roche, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, désignées par les Nos 822 et 824 rue Tonti, acquis par F. A. Siener de A. Cartier, par acte de Phil. Lacoste, daté le 16 mai 1857, Enr. B. T. livre 73, p 149.

Les améliorations consistent en un cottage double en bois, couvert en ardoises, contenant de chaque côté deux chambres, cuisine et cabinet, hangars, citernes, etc., allées sur les côtés et banquette pavée.

7° Un certain lot de terre situé dans le même district ilet No 296, borné par les rues Ste Anne, Orléans, Tonti et Miro lequel lot mesure 30 pieds de face à la rue Ste Anne sur 86' 6" 2"' de profondeur vers la droite, et 86' 8" 3"' de profondeur vers la gauche et est désigné par le No 11 sur un devis de J. Communy, daté le 15 Sept 1844, déposé dans le bureau de P. P. Labarre, et sur un autre devis de A. Castaing, daté le 5 Déc. 1849, déposé dans le bureau de A. Ducatel, comme devis 12 du livre des devis No 4 ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, désigné par les Nos 2328 et 2330 rue Ste-Anne, acquis par F. A. Siener de M. Scholly par acte de M. T. Ducros, daté le 10 Déc. 1873, Enr. B. T. livre 104, p. 176. Les améliorations consistent en un cottage en bois contenant deux grandes chambres, galerie et deux cabinets, hangars, citernes, etc.

8° Un certain lot de terre situé dans le même district, ilet No 313, borné par les rues Dumaine, Tonti, St Philippe et Rocheblave, lequel lot forme l'encoignure des rues Dumaine et Tonti et mesurant 40' de face sur la rue Dumaine, par 97' 5" 4"' de profondeur et face sur la rue Tonti, d'après un devis d'Edgar Pilié daté le 31 juillet 1900, annexé à un acte de M. C. Soniat daté le 8 octobre 1900 ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent désignées par les Nos 2401 et 2403 rue Dumaine, acquis par F. A. Siener de veuve et héritiers de C. Rebenack, par acte de M. T. Ducros daté le 2 août 1889, Enr. B. T. Livre 131 p. 12. Les améliorations consistent en un cottage double en bois, contenant de chaque côté quatre chambres et cabinet, hangars, citerne etc.

9° Un certain lot de terre, situé dans le même district, ilet No 322 borné par les rues Dorgenois, Dumaine, Rocheblave et St Philippe lequel lot forme l'encoignure des rues Dorgenois et Dumaine et mesurant 42' 0" 6"' de face sur la rue Dorgenois par 81' 6" de profondeur et face sur la rue Dumaine et est désigné par la lettre B sur un devis de Edgar Pilié, voyer, daté le 31 juillet 1900, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, désigné par le No 902 rue Dorgenois et par le No 2549 rue Dumaine, étant une partie de la propriété acquise par F. A. Siener de Jules Lemarié, par acte de M. T. Ducros daté le 2 Oct 1889, Enr. B. T. livre 132, p 113.

Les améliorations No 2549 rue Dumaine, consistent en une jolie résidence en bois avec mansarde, couverte en ardoises contenant grand salon double grand vestibule, belle salle à manger et quelque quatre autres chambres dans la mansarde sont deux chambres, joli balcon dans la cour est une grande écurie, hangar dépendances, citerne et bon puits. La cour [illegible] et des passages pavés.

10° Un certain lot de terre dans le même District et ilet commençant à une distance de 42' 0" 6"' de l'encoignure Dumaine et mesurant 39' 7" 3 1/2"' de face à la rue Dorgenois sur 81' 6" de profondeur; ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent désigné par le No 910 rue Dorgenois, étant une portion de la propriété acquise par F. A. Siener de Jules Lemarié par acte de M. T. Ducros, daté le 2 oct. 1889, Enr. B. T. livre 132, p. 113.

Les améliorations No 910 rue Dorgenois comprennent un joli cottage simple en bois, couvert en ardoises contenant trois chambres, hangar de cuisine, citerne, etc.

Termes et conditions—La moitié ou plus comptant et la balance en un ou deux ans de crédit, à l'option des acquéreurs, divisé en paiements égaux, représentés par des billets en des montants donnant satisfaction à l'intérêt des parties, portant 6 pour cent d'intérêt par an de la date de l'acte de vente jusqu'au paiement garantis par privilèges de vendeur et hypothèques spéciales les acquéreurs devant assurer les améliorations jusqu'au montant de la portion de crédit et devant transférer la police aux porteurs des billets, acte de vente devant contenir la clause de non-aliénation et vente sans cotisation, avec 5 pour cent honoraires d'avocats en cas de procès pour enforcer le paiement des billets et toutes les autres clauses usuelles dans les actes de vente, les vendeurs devant payer toutes les taxes incluant les taxes de 1900, les acquéreurs n'ayant droit aux loyers seulement de et après le passage des actes de vente et le paiement 10 pour cent du prix d'achat devant être fait avec l'encanteur au moment de l'adjudication. Les actes de vente pardevant Chas. T. Soniat, notaire aux frais des acquéreurs incluant les timbres du revenu intérieur.

Chas. F. Claiborne, avocat.

27 oct—27 28—Novem 4 11 18 25 26 27

Spear & Escoffier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme Marie Aveline Lang femme décédée d'Alfred Foubede— No 60 333 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E

PAR SPEAR & ESCOFFIER. Placide J. Spear, encanteur, bureau 823 rue de la Commune—MERCREDI, le 28 novembre 1900 à midi, il sera vendu, à l'enchère publique, A LEUR BUREAU ET BOURSE, No 813 rue de la Commune, entre les rues Carondelet et Baronne en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable Geo H. Théard juge, de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, daté le 24 octobre 1900 pour le compte de ladite succession.

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Second District de cette ville, dans l'îlet 422 borné par les rues Salcedo, Canal, Lopez et Douane, le dit lot mesurant 25 pieds 5 pouces 1 ligne de face à la rue de la Douane sur une profondeur de 106 pieds 8 pouces entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent un cottage retiré de la rue connu par le numéro municipal 3108 rue de la Douane. Termes et conditions—Comptant sur adjudication. Acte de vente, y compris les timbres de revenu des Etats-Unis, pardevant Jules F. Meunier, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

Jérôme Meunier, avocat.

28 oct—28—nov 4 11 18 25 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

BONNE

Propriété Rémunérative du Second District,

No 605 Rue Dauphine, entre Toulouse et St-Pierre.

Maison en Briques à un Etage, Louée $25 par Mois,

Succession d'Appoline Potier.

No 61,272—Cour Civile de District, Division E, pour la Paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, Encanteur, Bureau 813 rue Commune—MERCREDI, 21 novembre 1900, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à leur BUREAU ET BOURSE, No 813 rue Commune, entre les rues Carondelet, et Baronne en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable George H Théard, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, daté le 16 octobre 1900, pour le compte de ladite succession, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et privilèges y appartenant, situé dans le Second District de cette ville, dans l'îlet numéro 59, borné par les rues Dauphine, Toulouse, Bourgogne et St-Pierre, et mesurant 30 pieds 8 pouces et 4 lignes de face sur la rue Dauphine sur 74 pieds 7 pouces et 2 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent une bonne maison en briques à un étage ayant six chambres, une bâtisse à l'arrière en briques à deux étages ayant cinq chambres, deux citernes, lieux d'aisances, etc., etc. Louée $25 par mois. Connue par le numéro 605 rue DAUPHINE.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, et la balance, si balance il y a, à un crédit de un et deux ans en billets de l'acquéreur garantis par hypothèque avec privilège et lien de vendeur sur ladite propriété, et stipulant de porter intérêt à huit pour cent par an de la date de l'adjudication jusqu'à paiement l'acte de vente et les timbres de Revenu aux frais de l'acquéreur; ledit acte devant être passé pardevant John R. Legier, notaire public, et de contenir toutes les clauses habituelles de sécurité et les acquéreurs de déposer avec l'encanteur dix pour cent de son enchère au moment de l'adjudication.

Robert Legier, avocat.

21 oct—21 28—nov 4 11 18 21

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente en partage de propriétés foncières d'Alger

Dans le voisinage de la Grande Cale de Desséchement de la Marine

Dans l'affaire de Thomas E. Glancey et als, vs Michael Glancey et als.

Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division E—No 61,273

EN VERTU d'un jugement rendu le 11 juin 1900, et signé le 25 juin 1900, l'Hon. Geo H. Théard, juge, et plus tard, en vertu d'un ordre de l'Hon Geo H. Théard, ledit ordre daté et signé le 25 octobre 1900 et adressé à J. L. Onorato, encanteur, je vendrai à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune, MARDI, le 4 décembre 1900, à midi, la propriété suivante:

1° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Cinquième District de cette ville désigné par le No 5 de l'îlet No 102 borné par l'avenue Webster, les rues Wagner (autrefois Washington) Eliza et Eveline, mesurant 31 pieds 7 pouces de face à l'avenue Webster, 129 pieds de profondeur sur la ligne la séparant du lot No 4 et 128 pieds 11 pouces et 2 lignes sur la ligne le séparant du lot No 6.

2° La propriété dans un et à trois certains lots de terre situés dans le Cinquième District de cette ville, désignés par les Nos 1, 2 et 24 de l'îlet No 102, bornée par l'avenue Webster les rues Wagner (autrefois Washington), Eliza et Eveline, lot No 1 formant l'encoignure de l'avenue Webster et de la rue Eliza et mesurant 31 pieds, 9 pouces de face à l'avenue Webster sur 129 pieds 2 pouces et 7 lignes de profondeur et façade à la rue Eliza, et 129 pieds 2 pouces et 1 ligne de profondeur sur la ligne de côté, le séparant du lot No 2, Lot No 2 mesurant 31 pieds, 7 pouces de face à l'avenue Webster sur une profondeur de 129 pieds 2 pouces et 1 ligne sur la ligne de côté adjoignant au lot No 1 et 129 pieds 4 pouces et 1 ligne sur la ligne le séparant entre les lots Nos 2 et 3. Lot No 24 formant l'encoignure de la rue Wagner (autrefois Washington) et la rue Eliza et mesurant 31 pieds 9 pouces de façade à la rue Washington, la même largeur dans le fond sur 129 pieds 4 pouces et 1 ligne de profondeur et façade à la rue Eliza et 129 pieds 3 pouces et 3 lignes sur la ligne du lot No 4. La propriété deuxièmement décrite est vendue sujette au droit d'usufruit de Mme Owen Glancey.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur ou des acquéreurs, la portion de crédit, s'il y en a, en billets de l'acquéreur ou des acquéreurs payables en un et deux ans après date, avec intérêt au taux de 8 pour cent par an de la date de la vente jusqu'au paiement et garantis par lien de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue et toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur ou les acquéreurs devant payer pour l'acte de vente incluant les timbres du revenu, pardevant Robert J. Maloney, notaire, et devant assumer les taxes de l'année [illegible] et de faire un dépôt de 10 pour cent du prix au moment de l'adjudication avec J. L. Onorato, courtier et encanteur de propriétés foncières, 303 rue Baronne. Les plans à la Bourse.

28 oct—28 31—nov 4 11 18 25—déc 2 3 4

VENTE A L'ENCAN

W. C. H. Robinson.

ANNONCE JUDICIAIRE.

W. C. H. ROBINSON.

Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division A—No 50,105

DANS L'AFFAIRE DES ENFANTS MINEURS DE F. A. LEE.

A L'ENCHERE PUBLIQUE,

Jeudi, 15 Novembre 1900.

A la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune,

A MIDI.

Trois Cent Soixante-douze Actions du Stock

—DU—

Chemin de Fer New-Orleans et Northeastern.

Représentées par certificats numéros un, deux, trois, cinq, vingt-neuf, trente-sept, quatre vingt six, quatre-vingt sept et cent trente, au nom de Frank A. Lee.

Sous et en vertu d'un ordre No 50,105 de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, ledit ordre daté et signé le 29me jour d'octobre 1900, étant à moi adressé, je procéderai à vendre, au moment, lieu et date ci-dessus mentionnés, le ci dessus stock divisé.

Conditions—Comptant avant livraison.

W. C. H. ROBINSON

Agent de Propriétés Foncières,

Bâtisse Hennen,

812 rue Commune.

3 nov—3 4 8 11 12

Jacob A. Reinach.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une bâtisse désirable en briques à deux étages portant le numéro municipal 929 rue Dumaine.—Mme Florencia Martin vs Augustin Martin, son mari.

No 52,716—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division C.

PAR JACOB A. REINACH, encanteur.—Bureau 636 Place Commerciale, il sera vendu à l'enchère publique JEUDI, le 22 novembre, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. John St-Paul juge de la Cour Civile de District Division C, daté et signé le 22 août 1900 et émané dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Dumaine, St-Philippe, Dauphine et Bourgogne, ledit lot mesurant 21 pieds 3 pouces et 6 lignes de face sur la rue Dumaine par 61 pieds 9 pouces et 6 lignes de profondeur entre lignes parallèles ensemble avec les bâtisses et améliorations etc. qui s'y trouvent, étant la même propriété acquise par Eugène Martin, père de Auguste Martin, interdit en ceci par achat de Théophile Zeiler, par acte passé pardevant Jules F. Meunier, notaire, le 9 janvier 1893.

Conditions—Comptant. Une moitié des taxes de 1900 devant être payée par l'acquéreur, un dépôt de 10 0/0 exigé pour lier la vente, acte de vente incluant tous les timbres du Revenu de Guerre, pardevant George W. Deering Jr., notaire, aux frais de l'acquéreur.

Louis P. Paquet, avocat.

17 oct—17 25—nov 8 18 21 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

Ilet de terre de choix dans le Premier District.

Borné par les rues Thalie, Erato, Prieur et Roman. Jeudi, le 15 novembre 1900, à midi. Mme Eleonore Brown et als vs la mineure Julia A. Haggerty et als.

Nos 62,528 et 62,915— Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans. Division E.

PAR JACOB A. REINACH, Encanteur—Bureau 636 Place Commerciale—JEUDI, le 15 novembre 1900, à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à deux ordres, un de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District Division E, daté et signé le 9 octobre 1900, et l'autre de l'Hon. John St-Paul, juge de la Division C, agissant pour l'Hon. Geo H. Théard, juge de Division E, maintenant absent en congé, daté et signé le 21 août 1900, les deux rendus dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain ilet de terre situé dans le Premier District de cette ville, compris entre les rues Thalie, Erato, Prieur et Roman.

Termes et conditions—Une moitié ou plus comptant et la balance en un crédit de un et deux ans, garanti par lien de vendeur sur la propriété vendue, portant 8 0/0 d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, avec toutes les clauses usuelles de sécurités. Taxes de 1900 d'Etat et de ville devant être assumées par l'acquéreur. Un dépôt de vingt pour cent pour lier la vente Acte de vente incluant tous les timbres du revenu pardevant Benjamin Ory, notaire, aux frais de l'acquéreur

11 oct—11 18 25—nov 14 et 15

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Thomas Killeen, Jr, Adm'r, vs Blum Bros.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 60,718—En vertu d'un writ de Fieri Facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs No 840 rue Commune, entre les rues Baronne et Carondelet dans le Premier District de cette ville, le LUNDI, 12 novembre 1900, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Tous les droits, titres et intérêts des défendeurs Blum Bros et à un procès intitulé Blum Bros versus James Stewart & Co. No 57,681 du dossier de la Cour Civile pour la paroisse d'Orléans.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans

J. Zach Spearing, avocat pour le plaignant.

31 oct—31 nov 5 9 12

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Premier District,

Portant les Nos 1310 et 1312 rue Sud Liberté, entre Thalie et Erato.

Henry Meyer vs Mme Devona Vessell et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. No 63,100—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Baronne et Carondelet, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 15 novembre 1900, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et appartenances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet numéro sans qui est borné par les rues Thalie, Erato, Liberté et (Bontin) maintenant Franklin, et désigné comme le lot numéro treize, sur un devis fait par A. H. Phelps, voyer, le 5me jour de février 1846, et déposé dans les archives de Jules Mossy, ancien notaire en cette ville, ledit lot mesurant trente-deux pieds de face à la rue Liberté sur cent vingt-cinq pieds de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

J. C. Henriques, avocat pour le plaignant.

12 oct—12 13 19 26—nov 2 9 15

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'une propriété de valeur du Sixième District

Joseph C. Whitmore vs Mme Sarah Frances Madere

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 63 342—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 13 décembre 1900, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre et les améliorations, bâtisses, etc., qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet No 30, borné par les rues Magazine, Camp Calhoun et avenue Clay, ledit lot de terre est désigné par le No 4 dudit îlet et mesure vingt-huit pieds deux pouces et six lignes de face à la rue Calhoun sur une profondeur de cent quarante neuf pieds 7 pouces et six lignes et quart sur la ligne de côté vers la rue Magazine et cent quarante neuf pieds quatre pouces et une ligne trois quart sur l'autre côté d'après un devis fait par S. G. D. Hale, voyer, daté le 28 février 1893, annexé à un acte de vente fait par Edward W. Huntington à Louis Seiler passé pardevant Octave Morel, notaire, le 28 avril 1893.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans

G. G. Kroenenberger avocat pour le plaignant.

9 nov—9 16 23 30—déc 7 13

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de propriété dans le troisième District.

Mlle Elvina Hellmers vs John Brinker.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 63 375—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Baronne et Carondelet, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 13 décembre 1900, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent désigné par la lettre C, sur un devis de C. Lucas Lewis, député voyer de ville daté le 11 février 1895, et annexé à l'acte d'achat du défendeur situé dans le Troisième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Piété, St Claude Louisa et Remparts d'après le dit devis ledit lot mesurant trente-deux pieds, et sept pouces de face sur la rue Piété par une profondeur de cent dix pieds et entre lignes égales et parallèles. Ensemble avec tous les droits voies, privilèges y appartenant, ou de quelque façon en dépendant.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans

Sambola et Ducros, avocats pour le plaignant.

9 nov—9 10 16 23 30 — déc 7 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du contenu et installation d'une Buvette élégante de première classe—Aussi, Coffre fort, Cash Register, etc

Mme Henriette R Jones vs Frank P. Renaudin.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 63,070—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique sur les lieux ci-après désignés, MERCREDI le 14 novembre 1900, à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Au local Nos 317 et 319 rue Carondelet.

Le contenu entier et les installations, etc., de la Buvette qui se trouve dans ledit local, consistant en comptoirs et étagères de buvette et grand assortiment d'installations pour buvette, verrerie, faïence; aussi vins, whiskies, liqueurs, incluant coffre fort, Cash Register, fourneau et ustensiles de cuisine, boite à Bière, divers, etc., d'après l'inventaire enregistré.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans

W. W. Wall, avocat pour la plaignante.

3 nov—3 4 8 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une grande propriété commerciale de valeur dans le Deuxième District.

Connue comme "COMMERCIAL" WAREHOUSE.

Portant les nouveaux Nos municipaux 320 et 322 rue Chartres et 530, 534, 536 et 540 rue Conti.

John A. Wogan, Charles N. Wogan et Jules M. Wogan vs "The Commercial Warehouse Co., Ltd."

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 63,245—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville. le JEUDI, 22 novembre 1900, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Un certain lot de terre ensemble avec toutes et particulièrement les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y sont attachées et appartenant, situé dans le Deuxième District de cette ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet No 29, borné par les rues Conti, Bienville, Chartres et Decatur (anciennement Levée), mesurant en mesure française quarante pieds (40 pieds) de face à la rue Conti par cent vingt pieds (120 pieds) de profondeur, borné sur un côté par la propriété de Cyprien Dufour ou représentant, et sur l'autre côté par la propriété de E A Cannon ou représentant, ladite propriété étant connue comme [vieux] No municipal 28 rue Conti

2° Un certain lot de terre ensemble avec toutes et particulièrement les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y sont attachées et appartenant, situé dans le Deuxième District de cette ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet No 29 borné par les rues Conti, Bienville, Chartres et Decatur (anciennement Levée) ledit lot ayant en mesure française trente pieds huit pouces [30' 8"] de face à la rue Conti sur cent cinquante pieds [150 pieds] de profondeur et est borné sur un côté par la propriété appartenant maintenant ou autrefois à Mme Jules LeBlanc, et sur l'autre côté par la propriété appartenant maintenant ou autrefois à Mme Frances Duplessis, lequel lot de terre a une distance de cent vingt pieds [120 pieds] est plus étroit et n'a que vingt neuf pieds huit pouces (29' 8") de largeur jusqu'à la ligne du fond

3° Un certain lot de terre ensemble avec toutes et particulièrement les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y sont attachées et appartenant situé dans le Deuxième District de cette ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet No 29, borné par les rues Chartres, Conti, Bienville et Decatur, mesurant en mesure française trente pieds (30 pieds) de face à la rue Chartres sur quatre vingt onze pieds (91 pieds) de profondeur entre lignes parallèles, tout plus ou moins, borné sur le côté vers la rue Conti par la propriété appartenant maintenant ou autrefois à Mme Vve A. Peychaud et sur le côté vers la rue Bienville par la propriété appartenant autrefois ou maintenant à Mme Vve St Romes, et ladite propriété portant les [vieux] Nos municipaux 74 et 76 rue Chartres.

Saisi dans l'affaire ci dessus

Conditions—Comptant sur les lieux.

H B McMURRAY,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

G. V. Soniat avocat pour les plaignants.

20 oct—20 21 26—nov 2 9 16 22

Succession de Mme Sophie Heckgrindler.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 63,423—Division B—Attendu que Charles H. Mittles a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Sophie Heckgrindler décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier

3 nov—3 7 12

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Valentine Kerner.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 63,453—Division E—Attendu que Mary Ellen Kerner a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Valentine Kerner décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

McCloskey & Benedict, avocats.

10 nov—10 14 19

Succession de Mme Margaret Lugenbeil ou Lugenbuhl

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 62,369—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par William J. Archer, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

G. G. Kreunenberg avocat.

10 nov—10 14 19

Succession de Michael Seibert et sa femme Margaret Dorothea Misser.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 62,536—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par George Seibert, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

G. G. Kronenberger, avocat.

10 nov—10 14 19

Succession de Catherine Shea, femme de Patrick Comfort.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 3617 — Division K—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Patrick Comfort, tuteur naturel administrant cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour

THOMAS CONNELL, Greffier.

9 nov—9 13 18

Succession de Andreas Schneider.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 62,620—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Jacob Esmer exécuteur de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour,

THOMAS CONNELL, Greffier.

8 nov—8 11 17

Succession de Richard R. Schmidt.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 63,416—Division D—Attendu que W. B Schmidt a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Richard R Schmidt, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

1 nov—1 5 10

Succession de Catherine Bauer.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 63 302—Division D—Attendu que Louis Patzer a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Catherine Bauer, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

L. De Poorter, avocat.

3 nov—3 7 12

Succession de Saml. A. Troyani.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR la paroisse d'Orléans—No 63,377—Division C—Attendu que Angeline Pignolo, veuve de Saml. A. Troyani, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire datif dans la succession de feu Saml. A. Troyani décédé testat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

1er nov—1 5 10

ANNONCES JUDICIAIRES

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans Je certifie par la présente que le 23me jour d'octobre 1900, jugement a été rendu dans cette cour dans l'affaire ci-après intitulée, dans les termes et chiffres suivants, à savoir: Mme Mary Fuge, femme de Richard Hudson vs Richard Hudson—No 62,934—Jugement—Sur motion de Jno P. Sullivan, avocat de la plaignante et sur la production de preuves pour appuyer sa demande, la loi et l'évidence étant en sa faveur.

Il est ordonné, adjugé et décrété que par défaut enregistré dans cette affaire le 16 octobre 1900, qu'il soit maintenant confirmé et fait final et en conséquence qu'il y ait jugement en faveur de la plaignante Mme Mary Fuge, femme de Richard Hudson, et contre le défendeur Richard Hudson, dissolvant la communauté d'acquêts et de gains jusqu'ici existant entre eux et décrétant une séparation de biens en faveur de la plaignante et contre Richard Hudson et qu'elle ait hypothèque et privilège en sa faveur le défendeur devant payer les frais.

Jugement rendu en pleine cour le 23 octobre 1900

Jugement lu et signé en pleine cour le 29 octobre 1900.

Signé: T. C. W. ELLIS, Juge.

En témoignage de quoi j'ai apposé ma signature et fixé le sceau de ladite cour, en la ville de la Nouvelle-Orléans, ce trentième jour d'octobre, en l'année de Notre-Seigneur dix neuf cents.

J. M. CORMACK, Député Greffier.

John P. Sullivan, avocat pour la plaignante, 740 rue Union, coin Carondelet.

31 oct—31—nov 7 14

PAR LE CONSTABLE.

ANNONCE JUDICIAIRE

B. K. Miller vs Edward Butler.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans—No 2634—Division C—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Philip J Paterno, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le VENDREDI, 30me jour de novembre 1900, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir: Un certain morceau de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans l'îlet borné par les rues Saint Denis, Marengo, Dryades et Constantinople, Sixième District de cette ville, et mesurant soixante pieds de face à la rue Saint Denis sur soixante pieds de profondeur, entre lignes parallèles, comprenant la moitié de deux certains lots de terre numéros neuf et dix, acquis par le présent vendeur de Jacob Lecher, devant ville, par acte passé pardevant A. Hero, Jr., notaire en cette ville le 5 mai 1874 comme le même est démontré sur un arpentage du Génl A. G. Blanchard, député-voyer de ville, daté le 13 juin 1872, pour le compte dudit Jacob Lecher duquel un croquis des mêmes deux lots est ici annexé montrant la Division effectuée par cet acte. Enregistré C. B. 119 folio 428. Saisi dans l'affaire ci-dessus Conditions—Comptant sur les lieux. CHAS. R. KENNEDY Constable, Première Cour de Cité de la Nlle-Orléans.—J. C. Henriques, avocat pour le plaignant.

31 oct—31—nov 4 16 18 25 30

L'ABEILLE

—DE LA—

Nouvelle-Orléans

JOURNAL QUOTIDIEN,

—AVEC UNE—

EDITION HEBDOMADAIRE

[illegible]

SAMEDI MATIN,

—ET—

Contenant toutes les matière publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

L'EDITION HEBDOMADAIRE

Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe

BUREAUX ET ATELIERS

No 73 Rue de Chartres,

ENTRE CONTI ET BIENVILLE.

EDITION HEBDOMADAIRE.

Un an .... [illegible]

Six mois .... 1 [illegible]

Trois mois .... 1 [illegible]

S'abonner à la semaine avec les porteurs et les marchands de journaux.

L'ABEILLE

publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales:

Les Dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'Etranger;

Le Bulletin Maritime;

La Liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans;

Une Liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans;

Le Bulletin Financier;

Le Bulletin Commercial;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer;

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers,

[illegible]